

Enquête du SiRT Agent inculpé

Written by Sarah Hobbs | novembre 4, 2025 at 01:54:pm

La police de Saint John a renvoyé une enquête à l'équipe d'intervention en cas d'incident grave (SiRT) à la suite d'une plainte publique reçue contre un agent de police de Saint John.

Il est rapporté que :

Le 20 février 2025, l'unité des normes professionnelles de la police de Saint John a reçu une plainte publique contre un agent de police de Saint John.

Le 24 février 2025, à la suite de l'enquête initiale et en raison de la nature des allégations, l'affaire a été renvoyée au SiRT.

Le SiRT est un organisme d'enquête indépendant de la police, dont le mandat consiste à enquêter sur les affaires impliquant un décès, des blessures graves, des agressions sexuelles et des violences domestiques ou d'autres affaires d'intérêt public important pouvant résulter des actions d'un agent de police.

Le SiRT a conclu son enquête. À la suite de celle-ci, un sergent comptant 37 ans de service au sein du service de police de Saint John a été accusé des infractions suivantes :

- Agression sexuelle, contraire à l'article 271 du Code criminel du Canada
- Abus de confiance publique, contraire à l'article 122 du Code criminel du Canada

[Investigations | Serious Incident Response Team](#)

Le sergent a été libéré sous caution et doit comparaître devant le tribunal le 13 novembre 2025.

Comme l'affaire est désormais devant les tribunaux, aucun autre détail ne sera divulgué pour le moment.

L'agent sera suspendu de ses fonctions de policier pendant la durée de la procédure pénale. Une fois la procédure pénale terminée, une enquête sera menée en vertu de la Loi sur la police du Nouveau-Brunswick.

La police de Saint John garde confiance dans le processus judiciaire et tiendra le public informé de l'évolution de la situation. « La police de Saint John exige de ses membres qu'ils respectent les normes les plus élevées en matière de responsabilité. Les plaintes sont prises très au sérieux et font l'objet d'enquêtes approfondies. En raison de la nature des allégations, l'équipe d'intervention en cas d'incident grave a été consultée et a pris en charge cette enquête. Nous resterons fidèles à notre engagement de travailler avec nos citoyens pour garantir une communauté sûre, sécurisée et saine. » Chef R.M Bruce

Toute personne victime d'agression sexuelle doit se rendre à l'hôpital le plus proche ou contacter un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle pour obtenir de l'aide et des conseils. Appelez le 911 si vous êtes en danger immédiat ou contactez la police locale pour signaler l'agression. Pour plus d'informations, consultez le site : [Get Help - Sexual Violence New Brunswick](#) or call the *National Sexual Assault Hotline: 1-800-656-4673. Help is always available.*

For more news, visit [News | Saint John Police Force](#)